



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FILLIÈRE
N° 2026-015**

Séance du 23 février 2026

A dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 11 février 2026, s'est réuni dans les locaux de la maison commune de Thorens-Glières sise 9 place de la république – Thorens-Glières – 74570 FILLIÈRE, conformément à la délibération n°2023-138 du 18 décembre 2023 qui fixe les lieux de réunion du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 33 - Présents : 25 - Pouvoirs : 2 - Votants : 27

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA
REALISATION DE LOGEMENTS AIDES : PROJET MAISON
INTERGENERATIONNELLE**

Présents : ALAIS I. – ALESINA C. – ANSELME C. – BÉVILLARD J-P. – BOCQUET J. – BOUCLIER S. – BURDIN C. – CHEVALLIER M. – DAUBERCIES M-C. – DELILLE M. – DUPONT C. – ESCALON-DESTRUEL J-S. – FILLION L. – FUMEX A. – LAFFIN C. – MAXENTI J-C. – MERCIER-GUYON C. – NICOLAS A. – ODORICO L. – PONTAIS M. – REYDET N. – RIGOBERT S. – ROPHILLE C. – RUBIN-DELANCHY J-Y. – SELLECCHIA É.

Excusés : JACOB C. (pouvoir à J-Y RUBIN-DELANCHY) – RÉVEILLON É. (pouvoir à I. ALAIS)

Absents : ALLEGRET-PILOT A. – BERTHOLIO C. – BÉVILLARD C. – BLOCH S. – HERAUD T. – VINDRET R.

Secrétaire de séance : PONTAIS M.

Entendu l'exposé suivant :

Haute-Savoie Habitat et IDEIS sollicitent une aide communale, dans le cadre d'un programme intergénérationnel comprenant 30 logements dont 21 logements locatifs sociaux et 9 logements de type BRS (bail réel solidaire), un local intergénérationnel et un local médical, situé place de la République (village de Thorens-Glières) (*annexes point 5_fiche production BRS et 5bis_fiche production PLS*).

Le projet consiste à créer :

- 9 logements de type BRS (2 T2, 3 T3, 2 T4 et 1 T5),
- 7 logements sociaux de type PLAI (6 T2 et 1 T3),
- 8 logements sociaux de type PLUS (6 T2 et 2 T4),
- 6 logements sociaux de type PLS (4 T3 et 2 T4),

pour une surface utile totale de 1897.55 m².

Aussi,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2019-580 en date du 19 décembre 2019 du conseil communautaire du Grand Annecy relative à l'adoption du Plan Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025, et approuvant le nouveau dispositif de financement du logement locatif aidé ;

Considérant que le Grand Annecy propose un dispositif de financement des logements aidés, à savoir une aide aux bailleurs sociaux de 120 €/surface utile pour les PLAI, 70€/surface utile pour les PLUS et BRS, et 30 €/surface utile pour les PLS ;

Considérant par ailleurs que dans sa délibération, la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy invite également les communes à accorder une aide communale du même montant selon le type de logements ;

Considérant la sollicitation d'aide communale adressée récemment à la commune de Fillière par HAUTE SAVOIE HABITAT et IDEIS, dans le cadre de la construction d'un programme intergénérationnel, situé place de la République (village de Thorens-Glières) ;

Considérant que ce projet consiste à créer :

- 9 logements de type BRS (2 T2, 3 T3, 2 T4 et 1 T5),
- 7 logements sociaux de type PLAI (6 T2 et 1 T3),
- 8 logements sociaux de type PLUS (6 T2 et 2 T4),
- 6 logements sociaux de type PLS (4 T3 et 2 T4),

Considérant que l'organisme social sollicite auprès de la commune une aide de 85 264€ pour les logements locatifs sociaux et 47 176.50 € pour les logements de type BRS conformément à la délibération communautaire d'approbation du PLH,

Considérant que les modalités de versement des aides communales du Grand Annecy sont les suivantes :

- la délibération de subvention du Grand Annecy est valide pendant 4 ans, à condition que, à compter de la date de notification de la délibération :
 - le gros œuvre ait démarré dans un délai de 2ans,
 - le chantier soit achevé dans un délai de 4 ans ;
- la délibération de subvention communautaire peut être prorogée d'un an sur demande motivée de l'opérateur ;
- les aides sont versées à l'opérateur sur demande écrite et à hauteur de :
 - 50% sur présentation de l'ordre de service attestation du démarrage des travaux (gros œuvre),
 - 50% sur présentation de la déclaration attestant de l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) ;
- pour assurer la lisibilité de l'action intercommunale et permettre le versement de la subvention, l'opérateur doit faire figurer le logo de l'intercommunalité et le montant du financement sur son panneau de chantier ;

Considérant que l'assemblée délibérante a été invitée à valider toutes ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** le montant de 85 264 € au titre de l'aide sollicitée par HAUTE SAVOIE HABITAT dans le cadre des projets de construction de logements sociaux précités ;
- **VALIDE** le montant de 47 176.50 € au titre de l'aide sollicitée par IDEIS dans le cadre des projets de construction de logements de type Bail Réel Solidaire précités ;

Feuillet n° 2026-017

- **APPROUVE** les mêmes modalités de versement des aides que la communauté d'agglomération du Grand Annecy ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à l'attribution de ces aides financières.

Le secrétaire de séance,
Michel PONTAIS



Le Maire
Christian ANSELME



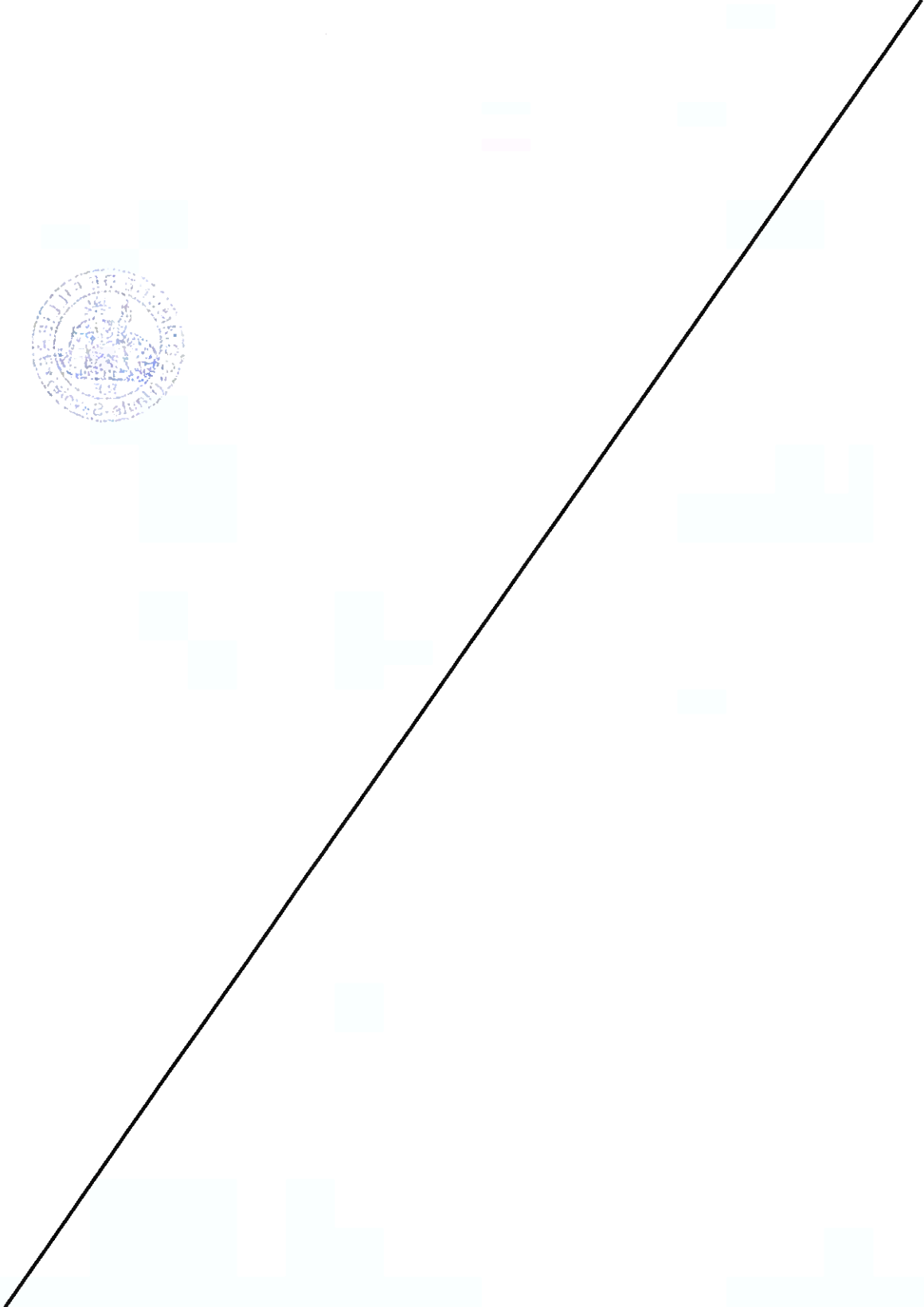
Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 074-200062586-20260223-DEL_2026_015_V2-DE



PROJET DE PRODUCTION DE LOGEMENTS

FICHE DE VALIDATION

1°) MAÎTRE D'OUVRAGE (bénéficiaire de l'aide) : Haute-Savoie Habitat.....

2°) LOCALISATION DE L'OPÉRATION :

Nom de l'opération : à définir Section cadastrale H.....
 Adresse : 22 place de la République – FILLIERE (Thorens Glières) Parcelle H839

3°) INFORMATIONS GENERALES :

Logements ordinaires / familiaux Maîtrise d'ouvrage directe (MOD)
 Logements spécifiques / résidentiels VEFA
 Acquisition-amélioration
 Nombre de logements locatifs intermédiaires : Nb total de lgts dans l'opération (y.c privés) si VEFA :

4°) PROGRAMME BAT A

	PLAI		PLUS		PLS		BRS		TOTAL	
	Nb	SU	Nb	SU	Nb	SU	Nb	SU	Nb	SU totale
Collectifs	X		X		X					
Individuels										
Type 1, 1' et 1 bis										
Type II	6	278.95	6	267.55					12	546.50
Type III	1	70.05			4	282.50			5	352.55
Type IV			2	161.10	2	163.45			4	324.55
Type V et plus										
TOTAL	7	349	8	428.65	6	445.95			21	1 223.60

5°) CARACTERISTIQUES

Énergie de chauffage : BOIS Énergie renouvelable (complément de chauffage) : BOIS.....
 Type de chauffage : collectif [X] individuel []
 Nombre de logements adaptés (travaux d'accessibilité spécifiques) : 2
 Nombre de logements en RDC et desservis par ascenseur : 3
 Locaux collectifs résidentiels (local vélos, buanderies...) : local vélos, buanderie, chambre d'aidant
 Présence de jardins privatifs, cours et terrasses pleine terre générant un loyer accessoire : OUI
 Locaux individuels : nb de caves 4..... nb de celliers : 0.....
 Type et nombre de places de stationnement :

	Locataires			Visiteurs
	Garages boxés	Places privatives	Places libres	
Sous-sol	21	0	0	0
Superstructure (silo)				
Surface				23

6°) MONTANT DE L'AIDE COMMUNALE au titre du PLH : 85 264 €

Montant de l'aide de l'EPCI au titre du PLH : 85 264 €

7°) CALENDRIER

Date et signature du Maire

Date prévisionnelle de démarrage : MARS 2027.....

Date prévisionnelle de livraison : MARS 2029.....

**PROJET DE PRODUCTION DE LOGEMENTS
 FICHE DE VALIDATION**

1°) MAÎTRE D'OUVRAGE (bénéficiaire de l'aide) : IDEIS

2°) LOCALISATION DE L'OPÉRATION :

Nom de l'opération : à définir Section cadastrale H.....
 Adresse : 22 place de la République – FILLIERE (Thorens Glières) Parcelle H839.....

3°) INFORMATIONS GENERALES :

Logements ordinaires / familiaux Maîtrise d'ouvrage directe (MOD)
 Logements spécifiques / résidentiels VEFA
 Acquisition-amélioration
 Nombre de logements locatifs intermédiaires : Nb total de lgts dans l'opération (y.c privés) si VEFA :

4°) PROGRAMME

	PLAI		PLUS		PLS		BRS		TOTAL	
	Nb	SU	Nb	SU	Nb	SU	Nb	SU	Nb	SU totale
Collectifs							X			
Individuels										
Type 1, 1' et 1 bis										
Type II							2	98.8	2	98.8
Type III							3	208.3	3	208.3
Type IV							2	171	2	171
Type V et plus							2	195.85	2	195.85
TOTAL							9	673.95	9	673.95

5°) CARACTERISTIQUES

Énergie de chauffage : BOIS Énergie renouvelable (complément de chauffage) : BOIS.....
 Type de chauffage : collectif [X] individuel []
 Nombre de logements adaptés (travaux d'accessibilité spécifiques) : 2
 Nombre de logements en RDC et desservis par ascenseur : 3
 Locaux collectifs résidentiels (local vélos, buanderies...) : local vélos, buanderie, chambre d'aidant
 Présence de jardins privatifs, cours et terrasses pleine terre générant un loyer accessoire : OUI
 Locaux individuels : nb de caves 9..... nb de celliers : 0.....
 Type et nombre de places de stationnement :

	Locataires			Visiteurs
	Garages boxés	Places privatives	Places libres	
Sous-sol		9	0	0
Superstructure (silo)				
Surface				23

6°) MONTANT DE L'AIDE COMMUNALE au titre du PLH : 47 176.50 €

Montant de l'aide de l'EPCI au titre du PLH : 47 176.50 €

7°) CALENDRIER

Date et signature du Maire

Date prévisionnelle de démarrage : MARS 2027.....

Date prévisionnelle de livraison : MARS 2029.....